

# PLAN DE SECURISATION COVID19

Séjour du 16 Août 2020 au 07 Septembre 2020

LE CHAMP D'OR  
CHABOTTES

# HELLO VACANCES

---

## **PLAN DE SECURISATION**

### **Défini entre La Mas st Martin et Hello Vacances**

La Mas st Martin situé au 525 route de la roquette, Mougins 06250 a demandé à Hello Vacances d'organiser un séjour de vacances adaptées pour 17 résidents du 16 Août 2020 au 07 Septembre 2020.

Dans le respect :

- Du protocole sanitaire relatif aux séjours de vacances adaptées aux personnes en situation de handicap dans le cadre de la crise sanitaire
- Des lignes directrices pour l'organisation de séjours de vacances/répit à destination de personnes en situation de handicap et de leur famille.

Hello Vacances a accepté d'être l'organisateur de ce séjour exclusivement réservé aux résidents de la Mas st Martin. Le séjour, décliné en trois thématiques, se déroulera au centre « Le champ d'or » à Chabottes.

En tant qu'organisateur, Hello Vacances est tenu à une obligation de moyens. Ce plan de sécurisation précise les mesures envisagées pour décliner les consignes sanitaires qui sont rappelées ci-dessous :

#### **1/ En amont du séjour**

##### **a) Les autorisations et le contrôle**

Le plan de sécurisation a été élaboré par Hello Vacances en concertation avec la Direction de la Mas st Martin.

Il a été présenté aux autorités de tutelle, à savoir le Conseil Départemental des Bouches Du Rhône avec copie à la DRJSCS le 15 Juillet 2020.

Dans le cadre de l'épidémie actuelle de COVID-19, ce plan de sécurisation précise les mesures prévues pour tenir compte des recommandations en vigueur.

L'autorité de tutelle ou de contrôle a la possibilité de faire des retours à l'organisateur avant le début du séjour notamment lorsqu'elle estime que certaines mesures de sécurisation doivent être renforcées. L'organisateur devra alors en tenir compte.

Dans le cadre d'un éventuel contrôle du séjour organisé, ce plan de sécurisation est utilisé comme document de référence par l'autorité de contrôle.

b) Diffusion d'un livret de présentation du séjour

Hello Vacances a fourni une plaquette de présentation du séjour à la Mas st Martin qui en a assuré la diffusion auprès des résidents et de leurs familles/tuteurs.

Lorsque cela est possible, l'organisateur prévoit une version FALC de la présentation du séjour à destination des personnes handicapées.

c) Précautions particulières pour les personnes symptomatiques et les personnes à risques

Les vacanciers comme les accompagnateurs diagnostiqués ou présentant des signes évocateurs d'atteinte par la COVID-19, ou ayant été en contact avec une personne malade dans les 15 jours avant le départ, doivent différer leur participation au séjour.

Pour les personnes à risques de forme grave de la COVID-19, et quel que soit leur lieu de vie habituel, il est recommandé qu'elles prennent l'attache de leur médecin habituel pour disposer d'un avis concernant la participation au séjour avant leur inscription ou leur départ.

d) Déclarations préalables obligatoires

A titre dérogatoire et en application de l'article R412-14 du code du tourisme, la déclaration préalable prévue 2 mois avant le début du séjour au préfet de département du lieu de séjour, pourra être réduite à 1 mois du fait de l'urgence motivée par les contraintes qui ont pesé sur l'organisation des séjours du fait de la situation pandémique.

e) Taille du groupe et encadrement du séjour

Le nombre total de vacanciers accueillis au sein du Centre dit « le champ d'or » situé à Chabottes (05) dans le Champsaur est fixé à l'heure actuelle à 17 résidents.

Le nombre de professionnels dédiés à l'encadrement du séjour est de 13 personnes, ce qui est suffisant pour garantir le bon déroulement au regard notamment des consignes sanitaires, des souhaits et besoins des personnes accompagnées, des modalités d'hébergement et des activités envisagées.

Les conditions du remplacement éventuel des accompagnants ont été préétablies de la manière suivante : Une équipe d'astreinte est prévue, prête à prendre ses fonctions dès que besoin se fera.

Une infirmière IDE sera présente durant toute la durée du séjour, elle sera en charge de veiller et de contrôler les mesures spécifiques qui protègent le personnel ainsi que les vacanciers. Le rôle de ce responsable COVID-19 sera de former les personnels du séjour depuis le recrutement jusqu'au retour prévu le 07 Septembre 2020.

Cette infirmière IDE prendra la température de toutes les personnes à l'aide d'un thermomètre infrarouge. Dès le premier jour, elle expliquera le livret de présentation sous forme de plaquette FALC avec les gestes barrières.

Elle veillera à ce que la taille des groupes n'excède pas 10 personnes et à l'utilisation des trousse de secours.

Pour finir, le responsable COVID-19 sera en charge du changement quotidien des masques jetables prévus en nombre suffisant pour l'ensemble des personnes présentes tout au long du séjour, , elle veillera également à ce que le gel hydro-alcoolique soit en quantité suffisante pour tout le groupe et ce pour toute la durée du séjour.

f) Sensibilisation, information et conseil des accompagnateurs

Les accompagnateurs ont pour mission d'apporter l'aide utile aux vacanciers dans tous les actes essentiels de la vie quotidienne, en particulier pour se nourrir, se laver et se déplacer lors du séjour, sur le lieu d'accueil ainsi que lors des animations ou autres excursions proposées. Leur rôle est donc primordial dans le cadre de la maîtrise des gestes barrières pour éviter la propagation du virus.

Des sessions de sensibilisation organisées par notre IDE seront organisées 15 jours avant le départ du séjour. Elles seront appuyées sur le kit pédagogique disponible sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé. Elles seront portées sur les règles d'hygiène, les gestes barrières, la gestion des cas de COVID-19 suspectés ou avérés avec des exercices et des mises en situation. Lors de ces sessions de sensibilisation, les différents points du protocole sanitaire seront présentés et les numéros d'urgence ainsi que les coordonnées du référent COVID seront donnés à l'ensemble de l'équipe.

L'ensemble du personnel sera testé avant le séjour.

g) Informations et accords avec les structures médicales et les officines de pharmacie de proximité

Le responsable du séjour s'est assuré de la présence à proximité du lieu de séjour, d'un cabinet médical et d'une officine de pharmacie de garde ouverts et disponibles pendant la durée du séjour, auxquels il adresse toutes les informations utiles quant aux besoins médicaux, pharmaceutiques et paramédicaux des vacanciers. L'établissement de santé le plus proche l'hôpital de Gap, ainsi que le SAMU Centre 15 ont été informés de la présence du groupe.

Le responsable du séjour met à la disposition de son équipe :

- Des moyens de communication permettant d'alerter rapidement les secours
- La liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

## **2/ Pendant le séjour**

### **a) Le respect absolu des gestes barrières**

Le responsable du séjour et les accompagnateurs veillent attentivement à faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement du séjour (repas, activités, sorties), dès l'acheminement et jusqu'au retour.

Un affichage rappelant ces consignes figure de manière visible au sein des locaux et en particulier des espaces collectifs. Des marquages au sol notamment peuvent être utilisés pour s'assurer du respect des règles de distanciation.

### **b) Le transport**

Le prestataire Autocars Troucelier a fourni le protocole gouvernemental qui régit le transport de nos vacanciers. Ce document transmis par mail (disponible sur simple demande) précise la procédure rigoureuse de la prise en charge des voyageurs avec lavage des mains, obligation de porter un masque que ce soit pour le conducteur ou les passagers, les emplacements autorisés pour s'asseoir, soit la distanciation physique d'au moins 1 mètre (4m<sup>2</sup> par personne), il assure la désinfection du car, des accoudoirs, des tablettes, vérifie le bon fonctionnement et la propreté des systèmes de climatisation et de ventilation.

Le transport sera effectué uniquement pour les résidents du foyer de vie ; aucun autre voyageur ne sera accepté lors du convoyage.

En ce qui concerne les 3 minibus prévus pour les sorties durant le séjour, Hello Vacances veillera à respecter scrupuleusement les consignes de ce protocole.

Sur le lieu du séjour, les minibus seront en nombre suffisant afin d'assurer les sorties. Plusieurs chauffeurs seront à disposition afin de pallier à toutes éventualités. Les vacanciers occuperont 1 siège sur 2, porteront un masque lors des trajets et passeront leurs mains au gel hydroalcoolique au moment de monter dans le minibus.

c) La restauration et la prise des repas

En ce qui concerne la restauration, la préparation des repas sera faite par des professionnels de la restauration dans les locaux adaptés aux normes, ils seront équipés de blouse, charlotte, masque et gants et ce suivant les règles sanitaires en vigueur.

La salle de restauration, sol, tables, chaises, portes et tout ce qui est susceptible d'être touché sera désinfecté avant le service.

Avant d'arriver en salle de restauration, les vacanciers se seront lavés les mains au savon et ce pendant 30 secondes. Un gel hydro-alcoolique se situera à l'entrée et à la sortie de la salle de restauration afin que chacun puisse l'utiliser en entrant et en sortant.

Un affichage en plusieurs endroits, au sein de la salle de restauration, sera fait afin de rappeler les consignes des gestes barrières, de manière visible.

La salle de restauration est très grande et possède plusieurs accès. Ainsi, les vacanciers auront un sens de circulation fléché au sol afin d'éviter que ceux qui partent n'entrent en contact avec ceux qui arrivent.

Une terrasse suffisamment large sera également utilisée lorsque le temps le permettra. Les vacanciers seront installés en quinconce, aux tables pour manger.

Aucun buffet n'aura lieu, le service se fera à table sur un plateau, par une personne en blouse équipée d'un masque et de gants.

Une fois le repas terminé, les vacanciers laisseront le plateau sur la table et sortiront sans oublier de passer leurs mains au gel hydro-alcoolique prévu à cet effet.

d) Les animations, activités et sorties prévues au cours du séjour

En ce qui concerne l'animation en salle, la distanciation sociale lors des divers ateliers mis en place sera respectée. Bien entendu, les groupes n'excéderont pas 10 personnes même si les ateliers seront assez souvent proposés à la carte. Le lavage des mains et la désinfection du mobilier sera contrôlé par le responsable COVID-19 et le responsable d'animation.

Comme le précisent les lignes directives pour l'organisation des séjours, nous ne prévoyons pas de sports collectifs ni de sports intérieurs. Nous tâcherons d'organiser un atelier gymnastique et un atelier danse en extérieur sur la terrasse.

En fonction de leur forme physique, de leur santé, les vacanciers pourront choisir au gré de leurs envies parmi les trois thématiques.

La première à dominante "sport" sera assurée par notre partenaire l'association Eau vive Passion 05 connue pour son sérieux concernant les protocoles.

Les vacanciers auront également la possibilité de choisir la thématique "Pêche" toujours

organisée par Eau vive Passion 05.

Nous organiserons une réunion avant le début de ces activités afin de vérifier avec ce prestataire si tout est réuni pour assurer la sécurité sanitaire des participants.

Enfin, les participants pourront s'orienter vers la troisième thématique "Ateliers manuels" avec des animations autour de la confection d'objets de décoration comme des miroirs encadrés, des mini-jardinières, de la peinture sur tissu...

#### e) Les caractéristiques du lieu d'hébergement

Concernant l'hébergement, afin de respecter les distanciations sociales sanitaires, 2 personnes occuperont une chambre de 4 personnes et 1 personne occupera une chambre double, conditions particulières pour les couples.

Les chambres mesurent 45 m<sup>2</sup>. Le centre étant vaste et entièrement dédié à notre groupe, la majeure partie des vacanciers pourront jouir d'une chambre individuelle.

Les personnes présentant un risque de forme grave seront accueillies en chambre individuelle.

Le système de veille de nuit prévoira en plus une personne formée à l'urgence sanitaire du COVID-19, afin de pallier à tous problèmes éventuels.

#### f) L'entretien des locaux et la blanchisserie

Un nettoyage approfondi des locaux au virucide sera effectué avant l'accueil des vacanciers.

Les lits des chambres seront faits avec des draps ayant été lavés au minimum 30 minutes à 60 degrés.

L'entretien journalier des chambres sera assuré par une personne portant une blouse, des gants et un masque, elle interviendra lorsque la chambre sera libre de son occupant.

Pendant le séjour des vacanciers, les chambres et leurs sanitaires privatifs seront désinfectés deux fois par jour, ainsi que les poignées de portes ou autres objets fréquemment touchés et présents dans la chambre.

Les sanitaires communs seront désinfectés après chaque passage.

L'aération des chambres se fera de 10 à 15 minutes toutes les 3 heures.

En ce qui concerne l'hygiène, 2 personnels techniques seront prévues (une le matin et une l'après-midi). Ces 2 techniciennes porteront des sur-blouses et utiliseront des produits répondant aux normes virucides pour désinfecter les rampes à l'entrée qui mènent aux étages, les robinets et les surfaces touchées régulièrement.

Les poubelles seront vidées tous les jours.

Les systèmes de ventilation et d'aération seront vérifiés, ne seront pas obstrués.

Des lingettes jetables désinfectantes seront fournies au personnel afin que les surfaces couramment utilisées puissent être désinfectées avant utilisation.

Le planning de nettoyage est effectué et tracé.

Les personnes en charge de l'entretien du linge porteront un masque, des gants, une surblouse et une charlotte.

### **3/ Fin/retour du séjour**

#### a) Rapatriement anticipé

Dans l'éventualité où le séjour devrait être interrompu avant le terme prévu, un protocole a été défini entre l'organisateur et la Mas st Martin. Il convient en cas de confinement décidé par le gouvernement de rapatrier tous les résidents à la Mas st Martin, Hello Vacances continuera à les prendre en charge et ce jusqu'au retour en activité du personnel salarié de la Mas st Martin. A ce moment-là, Hello Vacances sera déchargé de toutes responsabilités concernant les résidents.

#### b) Retour au domicile habituel des personnes accompagnées

Hello Vacances s'assure de l'accueil effectif à l'arrivée à destination des vacanciers par la famille, un proche et/ou à la Mas st Martin en dernier recours.

Il convient par ailleurs de rappeler aux personnes accueillant le vacancier à son retour la nécessité de surveiller tout signe d'alerte et l'apparition d'éventuels symptômes et le cas échéant de prévenir Hello Vacances pour qu'une information des autres vacanciers et de leurs familles ainsi que des accompagnateurs, puisse être effectuée.

Enfin, nous contrôlerons systématiquement tous les points énoncés dans le document édité par la DDJSCS grâce à un cahier journalier tenu par le responsable COVID-19 garant de l'obligation de moyens dont nous avons la responsabilité.

# Chabottes

**Du 16 Août 2020 au 07 Septembre 2020**

**Respect des règles sanitaires COVID 19**



## *Le champ d'or*

*17 vacanciers 13 encadrants*

Tout est compris, les draps, les repas, les animations



Nous vous accueillons au centre le champ d'or à Chabottes dans les hautes alpes au coeur du Champsaur. Ce petit chalet de montagne à ambiance familiale a toutes commodités pour vous ravir. Un écrin de verdure au calme pour vous reposer tout en vous amusant.

## *A noter*

Casquette

Crème solaire

## *Formalités obligatoires*

- Dossier du vacancier dûment rempli
- Ordonnance valide
- Carte d'invalidité ou sa photocopie
- Attestation vitale ou cmu
- Carte nationale d'identité valide ou passeport valide

## *Soirées*

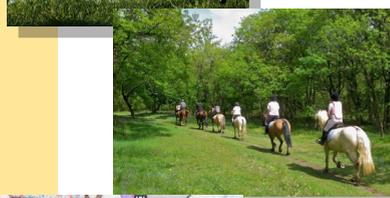
Les soirées variées selon les circonstances, seront une bonne note de détente de fin de journée avec au programme des soirées dansantes au centre, des soirées jeux, cinéma, des veillées autour d'un feu...

## *Hébergement*

Vous logerez à deux personnes en chambre quadruple et à une personne en chambre double, ayant chacune une salle de bains et son WC. Terrasse pour se prélasser au soleil ou à l'ombre, salles d'activités, de cinéma et de télévision.

## *Activités au choix*

- Pêche
- Pétanque
- Cuisine
- Loisirs créatifs
- Balades mini rando
- Equitation
- Jardinage



Les activités sont à titre indicatives et peuvent être modifiées par l'équipe selon les circonstances.